AÏN BEIDA

Les entreprises chargées de la réalisation des 80 logements Laskri-Cherif sommées de livrer à la fin décembre

Dans une visite d'inspection et de travail, M. Hakim H., directeur de wilaya de l'Agence foncière locale, jeudi dernier, au projet des 80 logements de type LSP situés au site Laskri-Chérif, à Aïn Beïda, a regroupé tous les acteurs concernés par ce projet.

Ce projet, qui a connu un grand retard par le passé, connaît en ce moment une relance appréciable. Lors de cette rencontre de constat et d'évaluation à laquelle ont assisté des cadres de l'agence, les entrepreneurs chargés de la réalisation, le bureau d'études et des acquéreurs, le premier responsable du secteur a passé en revue, bloc par bloc, l'avancement des travaux.

Après avoir levé toutes les contraintes, notamment celles liées au financement, les deux parties ont trouvé un compromis pour parachever ce projet qui n'a que trop duré. Décidé cette fois-ci à aller de l'avant, M. Hakim a arrêté des plannings d'avancement des travaux et a sommé les entrepreneurs à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour renforcer les chantiers en moyens humains et matériels.

A l'issue de la réunion qui a regroupé toutes les parties, les concernés ont décidé de donner une importance particulière à ce projet et doivent dorénavant se rencontrer sur le site chaque jeudi pour des séances d'évaluation pour remédier au fur et à mesure aux lacunes qu'auraient rencontrées les entreprises. Les acquéreurs qui ont assisté au déroulement des travaux de cette visite ont affiché une grande satisfaction quant aux décisions prises allant dans le sens d'une meilleure maîtrise du projet, ce qui mettra fin à une longue attente de ses bénéficiaires dont une grande partie sont locataires depuis plusieurs années.

M. Amine M., l'un des acquéreurs fonctionnaire de son état, approché par notre journal, nous déclara : «Nous assistons à une réelle prise en charge des problèmes du chantier, maintenant les entrepreneurs sont mis devant leurs responsabilités, et ainsi des engagements fermes seront pris avec des délais, c'est une bonne chose et c'est dans l'intérêt de tout le monde.» Et d'ajouter : «Avec cette méthode de travail, nous sommes convaincus que les choses avanceront et nous aurons nos logements avant la fin de l'année en cours.»

Pour le premier responsable du projet, M. Hakim, «certes, ce projet a trop traîné, parfois à cause de contraintes exogènes, mais maintenant que les choses se sont stabilisées et nettement améliorées, il est de notre devoir d'en faire une priorité.

D'ailleurs, votre journal a suivi les différentes étapes entreprises aujourd'hui, où tout le monde est d'accord pour accorder une attention particulière à ce projet qui doit être livré dans les meilleurs délais, et toutes les conditions sont réunies pour atteindre cet objectif».

Moussa Chtatha

EL AFFROUN (BLIDA)

Une jeune étudiante est décédée d'une maladie ne pouvant être soignée en Algérie

Alors que des dizaines de citoyens avaient manifesté, lundi dernier, devant l'hôpital d'El Affroun, à 20 kilomètres à l'ouest de Blida, pour que la jeune étudiante, S. A., soit transférée à l'étranger pour un traitement contre une maladie pulmonaire et cardiaque très sévère, celle-ci est décédée hier sans que cette chance lui soit offerte.

Souffrant pendant deux ans, après avoir obtenu son baccalauréat, la défunte n'a pu réaliser son rêve, celui d'espérer s'asseoir, à l'instar de ses camarades, sur les bancs de l'université et obtenir un diplôme tel qu'elle le souhaitait du fond de son cœur malade.

La Faucheuse a eu raison d'elle, l'emportant avec ce goût d'inachevé et devant l'indifférence totale de ceux qui pouvaient faire quelque chose pour elle. Mais rien ne fut car elle était pauvre.

D'ailleurs, ses parents étaient dans l'incapacité, nous dit-on, de lui payer les frais des analyses médicales et n'étaient les actions caritatives de quelques âmes charitables, elle ne pouvait effectuer ces examens, trop luxueux pour elle.

Nous avons appris que le maire d'El Affroun avait tenté une action en vue d'hospitaliser la défunte à l'hôpital Maillot à Alger, mais le geste est resté en l'état.

Celle-ci a préféré mourir auprès des siens, dans sa ville natale, puisque après tout, même à Alger l'on ne pouvait guérir une pathologie aussi cruelle.

«Dans leur malheur, malchanceux et misérables resteront les pauvres», nous dira un proche de la jeune étudiante.

M. B.

HABITAT PRÉCAIRE À TIARET

720 familles seront bientôt recasées

Pas moins de 720 familles issues des habitations précaires seront relogées prochainement dans de nouvelles cités à travers cinq communes de la wilaya de Tiaret, à savoir 248 au chef-lieu, 180 à Dahmouni, 132 à Rahouia, 100 à Ksar Chellala, et enfin 60 à Hammadia, c'est du moins les instructions qui ont été données hier aux chefs de daïra concernés.

Selon un communiqué officiel, cette opération qui revêt une importance particulière doit être concrétisée dans les délais les plus proches, avec l'affichage des listes avant l'hiver, pour permettre aux futurs bénéficiaires de loger dans de meilleures conditions. Le même document précise qu'une fois les familles concernées recasées, les engins rentreront en action pour procéder à la démolition des habitations précaires dans le but d'empêcher leur exploitation de nouveau, en raison de risques d'effondrement.

Les zones «rasées» pour la circonstance constitueront, en revanche, des assiettes pour le lancement d'autres opérations de développement local dont a bénéficié la wilaya au titre des différents programmes. S'agissant de l'habitat rural groupé, les chefs de daïra ont été également instruits pour rendre publiques les listes des bénéficiaires dans un délai ne dépassant pas une semaine. A noter que la wilaya de Tiaret a bénéficié pour le quinquennat en cours d'un quota de 26 000 logements sociaux-locatifs dont 16 000 sont déjà lancés alors que les 7 000 restants le seront incessamment avec 2 000 au niveau du chef-lieu. Idem pour les 3 000 logements ruraux dont 1 255 seront implantés à travers 37 sites et 1 700 unités prévues avant la fin de l'année en cours dans 63 zones relevant du territoire de la wilaya.

Mourad Benameur

RENVERSEMENT D'UN BUS À GUELMA

Un mort et une vingtaine de blessés

Lundi dernier, aux environs de vingt heures, un bus de transport en commun assurant la liaison El Taref-Ouargla s'est renversé entre les communes d'Héliopolis et d'El Fedjoudj sur le tronçon de la RN 80 reliant les wilayas de Guelma et Souk-Ahras.

Aussitôt, les éléments de la Protection civile sont venus au secours des victimes. Ils ont extrait du bus renversé les blessés qui ont été transférés à l'hôpital Okbi de Guelma.

Le bilan provisoire de cet accident est d'un mort, une jeune fille de 19 ans, et de plus d'une vingtaine de blessés, dont plusieurs grièvement. Selon les premiers éléments de l'enquête des services de la gendarmerie, le conducteur a perdu le contrôle du véhicule au niveau d'un virage pour cause d'excès de vitesse.

N. Guergour

ZEDINE (AÏN DEFLA)

1 mort et 2 blessés dans un accident sur l'autoroute

Le nombre d'accidents sur l'autoroute, qui traverse la wilaya de Aïn Defla sur 104 km, ne se compte plus. Le dernier en date a eu lieu lundi en fin d'après-midi vers 19 h 30 sur le pont de l'oued Tikzal qui alimente le barrage de Zedine.

Le conducteur d'un semi-remorque immatriculé dans la wilaya de Tlemcen, chargé d'une cargaison de maïs, roulant en direction d'Alger, voyant que la ridelle arrière du camion s'était ouverte et que des grains s'en échappaient a dû s'arrêter sur la bande d'urgence pour refermer la ridelle. En s'apprêtant à le faire, malheureusement, un véhicule léger est venu s'incruster à l'arrière, tuant le chauffeur du poids lourd sur le coup. Pire encore, un autre véhicule commet la même erreur et vient à son tour percuter de plein fouet le premier véhicule.

Les secouristes de la Protection civile ont extrait le corps sans vie du chauffeur du poids lourd ainsi que les deux autres automobilistes dont l'état de l'un d'eux est jugé grave. Les trois victimes ont été transférées à l'hôpital Makour-Hamou de Aïn Defla.

La brigade de gendarmerie de Zedine a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises à l'origine de ce drame.

Karim O.

PENSÉE

C'est avec des larmes encore fraîches et une douleur profondément vive que nous exprimons aujourd'hui l'immense peine causée par le départ cruel de notre très cher regretté et tant aimé mari et père

Le psychiatre AMMAR AOUCHICHE Maâmar

laissant derrière lui un vide immense et des souvenirs inoubliables, une vie remplie d'amour, de partage, un parcours fait de bravoure et de courage, une histoire pleine de sagesse et d'espoir, un exemple de dignité.

Ainsi, tu as été choyé et entouré dès ton premier cri à ton dernier soupir.

Tu nous as fait grandir et encouragés durant toute ta vie et tu continues à le faire car ton héritage restera dans nos mémoires et tes pensées ont marqué nos esprits, ta dévotion pour ta famille, ta générosité envers tes patients et ton combat sont notre plus grande fierté. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée pour toi.

Que Dieu t'accorde la paix et la Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.

Ta femme, tes enfants (Anis, Imen, Amina, Fafa), ta belle-fille Lynda, tes gendres (Lamine, Reda et Mourad) et tes petits-enfants.

R134744/B1

MOGHRAR (AÏN-SÉFRA)

Les attributaires du périmètre Boutouil se plaignent du manque d'eau

Les attributaires du périmètre Boutouil, d'une superficie totale de quelque 200 ha, situé dans la commune de Moghrar (50 km au sud d'Aïn-Séfra), sont depuis plus d'une dizaine d'années confrontés à des problèmes d'irrigation de leur parcelle, d'une superficie de 5 ha, attribuée dans le cadre d'une mise en valeur par concession et irriguée du seul forage collectif.

Le problème existant, déclarent les bénéficiaires, se situe sur la rotation d'eau, le paiement des factures d'électricité, et sur les pompes immergées (entretien, pannes fréquentes et autres charges…). Ces derniers viennent, par l'intermédiaire de leur nouvelle association, d'appeler les pouvoirs publics à les autoriser pour un éventuel forage individuel et construction de bassins, étant donné que la région dispose d'une importante nappe hydrique.

Désespérés par ce choix (s'acheminer vers l'agriculture et l'élevage), certains de ces jeunes agriculteurs disent n'avoir jamais bénéficié des aides des services agricoles, notamment l'électricité rurale, les arbres fruitiers, les brise-vent, etc.

Les services agricoles doivent venir en aide et se pencher sur le cas de ces attributaires qui sont au nombre de 50.

B. Henine